

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Permethrin (65%) Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 3
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4
Sensibilisation de la peau : Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

H360D Peut nuire au fœtus.

Déclarations sur la sécurité :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin en cas de malaise.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Des sensations cutanées peuvent survenir, comme des brûlures ou des picotements sur le visage et les muqueuses. Cependant, ces sensations ne causent pas de lésions et sont de nature transitoire (max. 24 heures).

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Permethrin (65%) Formulation

Version 4.2 Date de révision: 12/08/2025 Numéro de la FDS: 7766188-00013 Date de dernière parution: 06/17/2025
Date de la première parution: 02/05/2021

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Permethrine	m-phénoxybenzyle 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate	52645-53-1	$\geq 60 - < 80$ *
1-Méthoxy-2-propanol	Méthoxyisopropanol	107-98-2	$\geq 30 - < 60$ *
2-Méthoxypropanol	1-propanol, 2-méthoxy-	1589-47-5	$\geq 0.1 - < 1$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
Faire appel à une assistance médicale.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Peut nuire au fœtus.
Ce produit contient un pyréthroïde.
L'empoisonnement aux pyréthrinoïdes ne doit pas être confondu avec l'empoisonnement aux carbamates ou aux organophosphorés.
Pas d'information disponible.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

Avis aux médecins : lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Combinaisons chlorées
Oxydes de carbone

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Enlever toute source d'allumage.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

confinement et le nettoyage	Absorber avec un absorbant inerte. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.
-----------------------------	--

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique	: Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
Ventilation locale/totale	: Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux. Se laver la peau soigneusement après manipulation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Des outils anti-étincelant doivent être utilisés. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
Conditions de stockage sûres	: Garder dans des contenants proprement étiquetés. Garder sous clef. Garder hermétiquement fermé. Garder dans un endroit frais et bien aéré. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
Matières à éviter	: Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts Substances et mélanges auto-réactifs

Permethrin (65%) Formulation

Version 4.2 Date de révision: 12/08/2025 Numéro de la FDS: 7766188-00013 Date de dernière parution: 06/17/2025
Date de la première parution: 02/05/2021

Peroxydes organiques
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
Produits explosifs
Gaz
Substances et mélanges extrêmement toxiques

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Permethrine	52645-53-1	TWA	80 µg/m ³ (OEB 3)	Interne
		limite d'essuyage	800 µg/100 cm ²	Interne
1-Méthoxy-2-propanol	107-98-2	TWA	100 ppm 369 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	150 ppm 553 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	100 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm	CA QC OEL
		VECD	100 ppm	CA QC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH
		STEL	100 ppm	ACGIH
2-Méthoxypropanol	1589-47-5	TWA	20 ppm	CA BC OEL
		STEL	40 ppm	CA BC OEL

Mesures d'ordre technique

: Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).
Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex., des dispositifs de confinement ouverts).
Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

	disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire.
Filtre de type	: Type protégeant des vapeurs organiques
Protection des mains	
Matériau	: Gants résistants aux produits chimiques
Remarques	: Penser à doubler les gants. Prenez note que ce produit est inflammable, ce qui pourrait avoir un impact sur la sélection de la protection des mains.
Protection des yeux	: Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices. Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées. Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols.
Protection de la peau et du corps	: Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.
Mesures d'hygiène	: Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: ambre foncé
Odeur	: forte
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible

Permethrin (65%) Formulation

Version 4.2	Date de révision: 12/08/2025	Numéro de la FDS: 7766188-00013	Date de dernière parution: 06/17/2025 Date de la première parution: 02/05/2021
----------------	---------------------------------	------------------------------------	---

Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	37.8 - 40 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Sans objet
Inflammabilité (liquides)	:	Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	non miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Sans objet
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		
Taille des particules	:	Sans objet

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: 722.46 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: vapeur Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Permethrine:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 480 - 554 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): 2.3 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg

1-Méthoxy-2-propanol:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 4,016 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Souris): < 22.2 mg/l Durée d'exposition: 6 h Atmosphère d'essai: vapeur
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

2-Méthoxypropanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Permethrine:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

1-Méthoxy-2-propanol:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

2-Méthoxypropanol:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Permethrine:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

1-Méthoxy-2-propanol:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

2-Méthoxypropanol:

Résultat : Pas d'irritation des yeux
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Permethrine:

Type d'essai	:	Test de Buehler
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	positif
Évaluation	:	Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain

1-Méthoxy-2-propanol:

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	négatif

2-Méthoxypropanol:

Type d'essai	:	Essai de maximisation
Voies d'exposition	:	Contact avec la peau
Espèce	:	Cobaye
Résultat	:	négatif
Remarques	:	Selon les données provenant de matières similaires

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Permethrine:

Génotoxicité in vitro	:	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
		Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro Résultat: négatif
		Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
		Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro) Résultat: négatif
		Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: positif
Génotoxicité in vivo	:	Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Souris

Résultat: négatif

Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)

Espèce: Souris

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo)

Espèce: Souris

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)

Espèce: Rat

Voie d'application: Injection intrapéritonéale

Résultat: négatif

Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)

Espèce: Souris

Voie d'application: Ingestion

Résultat: positif

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation

: Les données ne soutiennent pas le classement comme un mutagène des cellules germinales.

1-Méthoxy-2-propanol:

Génotoxicité in vitro

: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro

Résultat: négatif

Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères

Résultat: équivoque

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)

Méthode: Directives du test 482 de l'OECD

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif

2-Méthoxypropanol:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Test in vitro d'échange de chromatide sœur dans les cellules de mammifères
Résultat: équivoque
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
Méthode: Directives du test 482 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai: Mutagénicité (essai de cytogénétique in vivo sur la moelle osseuse de mammifère - analyse chromosomique)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

Composants:

Permethrine:

Espèce : Rat
Résultat : négatif

Espèce : Souris
Résultat : négatif

1-Méthoxy-2-propanol:

Espèce : Rat
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 2 années
Méthode : Directives du test 453 de l'OECD
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

Composants:

Permethrine:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

1-Méthoxy-2-propanol:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: inhalation (vapeurs)
Résultat: négatif

2-Méthoxypropanol:

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Lapin

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

Voie d'application: Inhalation
Résultat: positif

Toxicité pour la reproduction : Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la
- Évaluation base d'expérimentations effectuées sur des animaux.

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Composants:

1-Méthoxy-2-propanol:

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

2-Méthoxypropanol:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

Remarques : Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Permethrine:

Espèce : Rat
NOAEL : 0.2201 mg/l
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 90 jours

Espèce : Rat
NOAEL : 175 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

1-Méthoxy-2-propanol:

Espèce : Rat
NOAEL : 919 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 35 jours

Espèce : Rat
NOAEL : 1.1 mg/l
Voie d'application : inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition : 2 a
Méthode : Directives du test 453 de l'OECD

Espèce : Lapin
NOAEL : 1,838 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 90 jours

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

2-Méthoxypropanol:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 10.5 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 28 jours

Espèce	: Rat
NOAEL	: > 300 mg/l
Voie d'application	: Ingestion
Nombre d'expositions	: 25 Days
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Espèce	: Lapin
NOAEL	: > 200 mg/l
Voie d'application	: Contact avec la peau
Nombre d'expositions	: 90 Days
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Permethrine:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0.00079 mg/l Durée d'exposition: 96 h
----------------------------	--

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0001 mg/l Durée d'exposition: 48 h
---	--

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 1.13 mg/l Durée d'exposition: 72 h
---	--

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)):
0.0023 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC (Danio rerio (poisson zèbre)): 0.00041 mg/l Durée d'exposition: 35 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 210
---	---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0047 µg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211
--	---

Toxicité pour les microorganismes	: CE50: > 1,000 mg/l
-----------------------------------	----------------------

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

ismes Durée d'exposition: 3 h

1-Méthoxy-2-propanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): 6,812 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: DIN 38412

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 23,300 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (*Skeletonema costatum* (diatomée marine)): 6,745 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: ISO 10253

Toxicité pour les microorganismes : CI50: > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

2-Méthoxypropanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (*Skeletonema costatum* (diatomée marine)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: ISO 10253
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les microorganismes : EC10: > 1 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Persistence et dégradabilité

Composants:

Permethrine:

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD

1-Méthoxy-2-propanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 96 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directives du test 301E de l'OECD

2-Méthoxypropanol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Permethrine:

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 570

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.67

1-Méthoxy-2-propanol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: < 1

2-Méthoxypropanol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.49
Remarques: Calcul

Mobilité dans le sol

Composants:

Permethrine:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 4.43

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

élimination ou recyclage.
Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.
Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN	: UN 3092
Nom d'expédition	: 1-METHOXY-2-PROPANOL SOLUTION
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3
Dangereux pour l'environnement	: non

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 3092
Nom d'expédition	: 1-Methoxy-2-propanol solution
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 355

Code IMDG

No. UN	: UN 3092
Nom d'expédition	: 1-METHOXY-2-PROPANOL SOLUTION (Permethrin (ISO))
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3
EmS Code	: F-E, S-D
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	: UN 3092
Nom d'expédition	: MÉTHOXY-1 PROPANOL-2 SOLUTION
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3
Code ERG	: 129
Polluant marin	: oui(Permethrine)

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	: non établi(e)
CA. DSL	: non établi(e)
IECSC	: non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises

Permethrin (65%) Formulation

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 06/17/2025
4.2	12/08/2025	7766188-00013	Date de la première parution: 02/05/2021

dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 12/08/2025
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F